



COMPTE RENDU

Secrétaire de Séance : Romuald CLABAUT

Absent Excusé : GHIDOSI Nathalie

1. Compte rendu de la réunion du 09 juillet 2025

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du 09 juillet 2025.

2. Point PCS :

Le Maire évoque au Conseil Municipal le Plan de Sauvegarde de Secours (PCS).

Le document est presque finalisé, nécessite de prendre contact avec les responsables de secteur et les exploitants agricoles.

Le document non finalisé sera envoyé par mail aux conseillers, reste à joindre différents plans et cartographies en annexes.

Dans ces conditions, compte tenu des futures élections, le Maire propose de reporter la mise en place du PCS, après le renouvellement du Conseil Municipal, une mise à jour du document sera nécessaire.

Entre temps, le livret DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs) sera mis à jour, présenté lors des vœux 2026 et ensuite distribué aux habitants de Wisques.

3. Point dossier Isolation et Photovoltaïque :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget actualisé comme ci-dessous :

- Dépense globale estimé à 33 300€ HT
- Recettes (subventions + CEE + Département + FDE + CCPL + Région) 27 747€

Viendra en plus l'intervention de l'entreprise Colriez (concernant l'électricité et chauffage) pour un montant maxi de 3 300€ HT.

Il reste à obtenir de l'Etat, la subvention du Fond Vert.

Le Maire propose de signer dès maintenant l'ensemble des devis.

- Entreprise Demol, devis de 12 859.13€ HT + 8 539.62€ HT
- Entreprise SEGA, devis de 5 042.50€ HT + 1 110.00€ HT

Le Conseil Municipal valise l'ensemble de l'opération et autorise le Maire à signer tous les devis correspondants à l'opération.

4. Dossier Jardin du souvenir :

Le Maire présente au Conseil Municipal le budget actualisé à date comme ci-dessous :

- Dépenses totales environ 20 000€ HT
- Recettes totales environ 4 950€ (Département fond biodiversité et autres aménagements, Région demande rejetée).

Le Maire revoit Actipaysage concernant sa proposition.

Le Maire présente un plan du projet, le Conseil Municipal approuve le projet et autorise le Maire à signer tous les devis liés aux travaux.

5. Départ de Madame EVRARD :

Le Maire annonce au Conseil Municipal, le départ de Madame EVRARD au 31/12/2025.

Par courrier, Madame EVRARD a notifié sa démission.

6. Ouverture de poste :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'effectuer une ouverture de poste sur le site du CdG62 afin de recruter une personne pour remplacer Madame EVRARD.

Pour ce faire, une fiche de poste est en cours d'élaboration afin de préciser toutes les missions à effectuer et le nombre d'heures nécessaire.

La rémunération sera mensualisée avec la possibilité de moduler le nombre d'heures mensuel par période (suivant les besoins).

Le poste sera dans un premier temps en CDD, pour environ 6 mois.

Le Conseil Municipal valide la proposition du Maire.

7. Arrêté dépôts déchets sauvages :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a ajouté dans l'arrêté « considérant que la caméra installée au centre du village, rue de l'Ecole ».

8. Questions diverses :

• **Rapport annuel CCPL**

Le Maire présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagés et assimilés de la CCPL.

Le Conseil Municipal valide.

• **Poubelles pour la salle**

Le Maire informe le Conseil Municipal de la proposition de la CCPL.

Coût 712.80€ TTC

Aide possible 200€, reste à charge 512.80€.

Le Conseil Municipal ne retient pas la proposition.

• **Info FDE62**

Le Maire informe avoir reçu la somme de 6 312.36€ en régularisation de la TICFE (taxe énergie), rappel des années 2023 et 2024.

• **Vœux 2026**

La date retenue pour les vœux est le lundi 5 janvier 2026 à 18h30.

Wisques, le 24 septembre 2025

Gérard WYCKAERT

Le Maire,

